



POISSY

Assemblées

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 NOVEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le vingt et un novembre à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, le 15 novembre 2016, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Karl OLIVE, Maire.

PRESENTS : Mme DOS SANTOS M. MONNIER Mme EL MASAUDI M. MEUNIER
Mme de VAUCOULEURS M. NICOT Mme MESSMER M. BLOCH Mme XOLIN M. MOULINET
M. PROST Mme GRIMAUD Mme CONTE Mme SMAANI M. DJEYARAMANE M. ROGER
M. LETELLIER Mme LEFEBVRE Mme HUBERT Mme MAIRET Mme GRAPPE M. DE JESUS PEDRO
M. VACQUIER Mme EMONET-VILLAIN Mme BELVAUDE M. PCHAT Mme DRAY-BAZERQUE
M. PRADOUX Mme KOFFI M. BERÇOT Mme VINAY M. ALLAOUCHICHE Mme LOQUE
M. FALZON Mme POTHIER.

ABSENT : M. LEGRAND.

POUVOIRS : M. DUPART à Mme de VAUCOULEURS M. SHEEHAN à Mme VINAY.

SECRETAIRE : M. LETELLIER.

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf.

- :- :- :-

ASSEMBLEES

1) ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE.

Délibération adoptée selon les résultats du vote détaillés ci-après :

Résultats :

a. nombre de conseillers présents	38
b nombre de conseillers ne prenant pas part au vote	05
c. nombre de bulletins	33
d. nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau	04
e. nombre de suffrages exprimés (c-d)	29
f. majorité absolue	15

Nom du(es) candidat(s)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Fabrice MOULINET	29	Vingt-neuf

FINANCES

2) BUDGET PRINCIPAL M14 : GARANTIE D'EMPRUNT : SA D'HLM ANTIN RESIDENCE POUR UN REAMENAGEMENT DES DEUX LIGNES DU PRET DE LA GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDEES EN 1997 ET 1998 POUR LA CONSTRUCTION DE 69 LOGEMENTS ZAC FOCH - SECTEUR DE STADE, AVENANT AU CONTRAT DE PRET N° 50834 REÇU DE 2 362 443,78 €.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

3) BUDGET PRINCIPAL 2016 - GARANTIE D'EMPRUNT DE 352 000,00 € A LA SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE SEMAP SAINT-LOUIS POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION DE LOCAUX SIS 31 BOULEVARD ROBESPIERRE.

Délibération adoptée à la majorité des votants, moins 5 abstentions, 2 voix contre et 3 non participations au vote.

4) REVERSEMENT DES RECETTES « DONNS ET QUETES A MARIAGES » AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE POISSY.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

5) BUDGET PRINCIPAL 2016 - AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT : AP14-04. MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE VIDEO-PROTECTION, CREATION D'UN CENTRE DE SUPERVISION URBAIN (CSU) ET DU RESEAU FIBRE OPTIQUE MULTI-SERVICES (RMS) SOUS-JACENT : MISE A JOUR DES CREDITS DE PAIEMENT 2016.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 4 abstentions et 2 voix contre.

6) BUDGET PRINCIPAL M14 : SUBVENTION COMPLEMENTAIRE A L'ASSOCIATION DU COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL COMMUNAL DE LA VILLE DE POISSY.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

7) BUDGET PRINCIPAL M14 : ADMISSIONS EN NON-VALEURS DE PRODUITS IRRECOUVRABLES.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

8) BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT M49 : ADMISSIONS EN NON-VALEURS DE PRODUITS IRRECOUVRABLES ET EXTINCTIONS DE CREANCES.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

9) BUDGET ANNEXE T.V.A. : ADMISSIONS EN NON-VALEURS DE PRODUITS IRRECOUVRABLES ET EXTINCTIONS DE CREANCES.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

10) BUDGET PRINCIPAL M14 : DECISION MODIFICATIVE N°1.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 3 abstentions.

11) BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT M49 : DECISION MODIFICATIVE N°1.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 1 abstention.

SERVICES TECHNIQUES

12) CHARTE DU MOBILIER ET DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 1 abstention.

MARCHES PUBLICS

13) CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE ENTRE LA VILLE, LE CCAS ET LE THEATRE DE POISSY POUR LA COLLECTE, L'ACHEMINEMENT ET LA DISTRIBUTION DES CORRESPONDANCES ET COLIS. ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES - AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES ET DES MARCHES PASSES PAR LE GROUPEMENT DE COMMANDES.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

GUICHET UNIQUE/RECENSEMENT POPULATION

14) RECENSEMENT DE LA POPULATION. COLLECTE 2017.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

VIE DES QUARTIERS

15) DESIGNATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX AU SEIN DE L'ASSOCIATION AVI POISSY.

Délibération adoptée à la majorité des votants, moins 5 abstentions et 3 non participations au vote.

MECENATS

16) MECENAT FINANCIER DE VEOLIA PROPTEE IDF EN FAVEUR DE LA REALISATION DES SALONS FORMATION EMPLOI JEUNES 2017.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

17) PARRAINAGES FINANCIERS DU CREDIT AGRICOLE ILE-DE-FRANCE, DE LA SEMAP ET DE TRANSDEV CSO EN FAVEUR DE LA REALISATION DES SALONS FORMATION EMPLOI JEUNES 2017.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

18) CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'ESPACES A TITRE PAYANT ET DE FRAIS DE SIEGE ENTRE LA VILLE DE POISSY ET MESEINE AVAL.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

URBANISME

19) CESSION D'UNE PROPRIETE BATIE DE LA VILLE DE POISSY, CONSTITUEE D'UNE PETITE MAISON DE 50 M² HABITABLES ENVIRON, PLUS CAVE SUR UN TERRAIN DE 318 M² CADASTRE SECTION AT N° 1039, SITUEE 1 RUE SAINT SEBASTIEN.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 1 voix contre.

20) ACTE NOTARIE RECTIFICATIF DE RESTITUTION, PAR LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'EQUIPEMENT ET D'AMENAGEMENT DE LA SEINE ET OISE (SEMEASO), DE PLUSIEURS PARCELLES CADASTREES SECTION AT N° 718 - 790 - 794 - 796 - 808 - 879 - 880 ET 881 POUR UNE SUPERFICIE TOTALE DE 3A 77CA, EN CENTRE-VILLE, NON MENTIONNEES DANS L'ACTE DU 21 AVRIL 1988, AU PROFIT DE LA VILLE DE POISSY.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

21) SIGNATURE D'UN AVENANT AU BAIL EMPHYTEOTIQUE DU 15 DECEMBRE 2005, ENTRE LA VILLE DE POISSY ET L'ASSOCIATION « LES CHEMINS DE L'EVEIL » EN VUE D'AUGMENTER LA SURFACE DU DIT BAIL DE 35,50 M² AFIN DE REALISER UNE EXTENSION-SURELEVATION DE LA MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE POUR POLYHANDICAPES DENOMMEE « LA MAISON DE MARIE », SISE 60 RUE DE VILLIERS.

ET

AUTORISATION POUR L'ASSOCIATION « LES CHEMINS DE L'EVEIL » DE DEPOSER UN PERMIS DE CONSTRUIRE SUR LES PARCELLES CADASTREE AS N° 504 PARTIE ET 505, PROPRIETES DE LA VILLE DE POISSY.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

22) AVENANT N° 5 AU CONTRAT RELATIF A L'AMELIORATION DE L'HABITAT AVEC SOLIHA YVELINES. EX. PACT (PROTECTION AMELIORATION CONSERVATION TRANSFORMATION).

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

23) ACQUISITION PAR LA VILLE DE POISSY, A L'EURO SYMBOLIQUE, D'UN PARKING DE SURFACE DE 31 PLACES DESTINEES AUX HABITANTS DU QUARTIER DE LA BRUYERE, REALISE SUR LA PARCELLE CADASTREE BD N° 794 DE 1 467 M², PAR LE PROMOTEUR SNC KAUFMAN & BROAD PROMOTION 8, DANS LE CADRE DE LA REALISATION DU PROGRAMME IMMOBILIER, « LES TERRASSES D'ARCY », DE 85 LOGEMENTS AU 21 ET 23 RUE DE LA BRUYERE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

24) DESAFFECTATION PUIS DECLASSEMENT, SANS ENQUETE PUBLIQUE, DE 4 PORTIONS DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL, AUTOUR DE LA PLACE RACINE, POUR UNE SUPERFICIE TOTALE DE 29 M² ENVIRON, PRISE DANS LES PARCELLES CADASTREES AM N° 57 ET 59, AFIN DE LES CEDER A L'ETABLISSEMENT SOCIAL POUR L'HABITAT VILOGIA, QUI CEDE EN CONTRE ECHANGE UNE SUPERFICIE DE 1 151 M², PRISE DANS LE VOLUME 14 DE LA PARCELLE CADASTREE AM N° 142, CORRESPONDANT A LA PLACE RACINE OU SE TIENT LE MARCHÉ DE BEAUREGARD.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

DRH

25) AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION RELATIVE AU REMBOURSEMENT DES HONORAIRES DES MEDECINS DE LA COMMISSION DE REFORME ET DU COMITE INTERDEPARTEMENTAL, ET DES EXPERTISES MEDICALES.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

JEUNESSE ET SPORTS

26) DENOMINATION DE L'EQUIPEMENT MULTISPORTS SITUE DANS L'ENCEINTE DU STADE LEO LAGRANGE, SIS 8 RUE DU STADE, AVEC UN ACCES SUR L'ALLEE PIERRE ET COLETTE ANDRÉ-VERGER.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 5 abstentions.

- :- :- :-

Le présent compte rendu est affiché le 28 novembre 2016.

**Le Maire,
Vice-président de la Communauté urbaine
Grand Paris Seine & Oise,
Vice-président du Conseil départemental des Yvelines,
Karl OLIVE**